Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-092026-DE

N° 09/2026 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 09 mars 2026** **OBJET : BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES CENTRE AQUATIQUE ET SPIC DE BERTHEAUME : AFFECTATION DU RESULTAT 2025**
DATE DE CONVOCATION : Le 03 mars 2026 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 03 mars 2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 25 - Votants : 27	L'an deux mille vingt-six, le 09 mars, à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Bertrand AUDREN, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M GUEGUEN qui a donné procuration à M AUDREN Mme POIRSON qui a donné procuration à M LE DREFF Mme KUHN a été nommée secrétaire de séance

Les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice. Les résultats de l'exercice 2025 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL
- résultat cumulé de fonctionnement : 787 187.31€
- Résultat cumulé d'investissement : - 30 226.94€
  Etat des restes à réaliser d'investissement : - 366 384.61€
  Besoin de financement : 396 611.55€

BUDGET SPIC DE BERTHEAUME
- résultat cumulé de fonctionnement : 34 972.65€
- Résultat cumulé d'investissement : 14 695.99€
  Etat des restes à réaliser d'investissement : 0€
  Besoin de financement : 0€

BUDGET CENTRE AQUATIQUE
- résultat cumulé de fonctionnement : 56 922.44€
- Résultat cumulé d'investissement : - 1 233.43€
  Etat des restes à réaliser d'investissement : 0€
  Besoin de financement : 1 233.43€

Au regard de ces données comptables et du montant des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement, le conseil municipal est invité à délibérer pour affecter ces résultats.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et par vote séparé, décide :

* à 21 voix pour et 6 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation du budget principal, soit un montant de 787 187.31€ comme suit :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901904-20260309-092026-DE

- 396 611.55€ en capitalisation (Chap 1068) ;
- 390 575.76€ en report de fonctionnement (R002) ;

* à 24 voix pour et 3 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation du budget SPIC de Bertheaume, soit la somme de 34 972.65€ en report d'exploitation (article R002).

* à 21 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'affecter le résultat d'exploitation du budget centre aquatique, soit la somme de 56 922.44€ en report d'exploitation (article R002).

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le
et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Bertrand AUDREN

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
le 09 mars 2026
Le Maire, Bertrand AUDREN

MAIRIE DE PLOUGONVELIN
Finistère